

# Additif au contrat d'assurance de mon véhicule et déclaration de

#### Par MH86, le 05/01/2014 à 17:32

Je viens de contacter mon assureur, chez lequel je suis client depuis plus de vingt ans, sans aucun accident et bénéficiant d'un bonus de 75% pour un nouveau contrat concernant une remorque. J'ai reçu un questionnaire me demandant si j'avais été reconnu en état d'imprégnation alcooloique. Il y a quinze mois, lors d'un controle, j'ai effectivement fait l'objet d'un retrait de six points et une amende de 90€. Quelles conséquences dois-je attendre de la part de mon assureur si je déclare ce fait.

## Par maitreantoineregley, le 05/01/2014 à 20:35

Bonsoir,

Avez vous payé cette amende?

Car à Vienne nous avons obtenu des décisions annulant ce genre de procédure.

## Par MH86, le 06/01/2014 à 09:17

Oui car il y a déjà quinze mois de cela, pour minimiser le montant de l'amende, j'ai choisi de regler de suite

#### Par janus2fr, le 06/01/2014 à 10:33

[citation]e viens de contacter mon assureur,chez lequel je suis client depuis plus de vingt ans, sans aucun accident et bénéficiant d'un bonus de 75% [/citation] Boniour.

En 20 ans sans aucun accident, vous devriez être à 50% de bonus, pas 75% (50% dès 14 ans)...